



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

1 - Identification du Maître de l'ouvrage :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DÔMES SANCY ARTENSE
Route de Clermont
BP15
63 210 ROCHEFORT MONTAGNE

2 - Mode de passation du marché :

PROCEDURE ADAPTEE par lots séparés

3 - Objet du marché :

CONSTRUCTION D'UNE CRECHE EN EXTENSION DU CENTRE DE LOISIRS
A NEBOUZAT

4 - Lieu d'exécution :

Rue des Amourets
63 210 NEBOUZAT

5 - Délais d'exécution : 15 mois compris congés et préparation

6 - Début des travaux : janvier 2024 (période de préparation)

7 - Nombre et consistance des Lots :

- 01 DEPOLLUTION AMIANTE
- 02 DECONSTRUCTION
- 03 TERRASSEMENTS – GROS ŒUVRE – ENDUITS – VRD
- 04 CHARPENTE BOIS – OSSATURE BOIS – BARDAGES BOIS
- 05 COUVERTURE ZINC
- 06 ÉTANCHÉITÉ
- 07 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
- 08 MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS
- 09 SERRURERIE – PORTAILS
- 10 CLOISONS – DOUBLAGES – PLAFONDS – PEINTURE
- 11 CHAPE LIQUIDE
- 12 CARRELAGE – REVÊTEMENTS MURAUX
- 13 SOLS COLLES
- 14 ÉLECTRICITÉ – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES
- 15 CHAUFFAGE – PLOMBERIE SANITAIRE - VENTILATION

8 - Lieu d'obtention du dossier d'appel d'offres

Les entreprises pourront télécharger le dossier de consultation sur le site :
<http://www.achatpublic.com>

9 - Date et heure limite de réception des offres : vendredi 10 novembre 2023 à 12 h00

Toute offre parvenant après ces dates et heures limites ne sera pas prise en considération. Les entreprises soumissionnaires devront s'assurer que leur offre parviendra bien dans les délais impartis.

10 - Dépôt des offres

Les offres seront obligatoirement transmises par voie dématérialisée.

11 - Modalités de réception des offres

Les modalités détaillées de transmission des offres seront décrites dans le règlement de consultation.

Les entreprises devront remettre leur offre dématérialisée sur la plateforme :
<http://www.achatpublic.com>

12 - Renseignements justificatifs demandés aux candidats

Les renseignements justificatifs demandés aux candidats sont décrits dans le règlement de consultation

13 - Jugement des offres

Le jugement des offres se fera conformément à la réglementation (passation des marchés, procédure adaptée) et selon les critères définis au règlement de consultation.

14 - Délai de validité des offres :

90 jours à compter de la date de remise des offres

15 - Renseignements complémentaires ou administratifs :

Auprès du Maître d'Oeuvre :

ESTIER-LECHUGA
Zone Artisanale du Roc du Journiat
63 122 CEYRAT
Tél : 04.73.44.80.41.
Email : estierlechuga@wanadoo.fr

16- Date d'envoi de l'avis à la publication : 12 octobre 2023